



Christine Normandin

Députée de Saint-Jean
Leader parlementaire adjointe

MAI 2022

ChristineNormandinBQ ChristineNormandinBQ ChristineNorm

UN MESSAGE DE VOTRE DÉPUTÉE

Alors que la chaleur printanière se fait sentir, que les journées rallongent et que les bourgeons bourgeonnent, cette saison me rappelle une chose : ce sera bientôt pour moi le temps de hisser fièrement un tricolore bien de chez nous. Si ce n'est pas déjà fait au moment de publier ces lignes, ce sera sous peu que le drapeau patriote battra pavillon sur mon balcon.

J'espère que cet envoi postal vous permettra de voir d'un œil différent, d'un œil un peu plus local et, oui, sous un angle un peu plus féminin, cette page de notre histoire que sont les luttes patriotes. J'espère aussi qu'elle permettra de vous rappeler que si les enjeux et façons de faire précis ne sont plus les mêmes, l'esprit de ce que les patriotes revendiquaient est toujours d'actualité.

Ces derniers ne se battaient pas uniquement que pour l'instauration d'un gouvernement démocratique et pour la souveraineté nationale. De façon plus large, ils se battaient pour la défense de droits collectifs. Alors que la journée de la terre vient de se dérouler il y a peu, force est de constater que la lutte pour ce droit collectif à un environnement sain et à une planète en santé n'est pas terminée.

Ceci n'est qu'un exemple d'un droit collectif que nous nous devons de défendre. Pour ce droit, et pour tous les causes nobles que nous pouvons embrasser, puissions-nous être, à notre façon, tous un peu patriotes.

Christine Normandin

POUR NOUS JOINDRE

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION

100, rue Richelieu, bureau 210
Saint-Jean-sur-Richelieu, J3B 6X3

Téléphone : 450 357-9100

Télécopieur : 450 357-9109

christine.normandin@parl.gc.ca
 www.christinenormandin.quebec

Quiz de la Journée nationale des patriotes

CONNAISSEZ-VOUS VOS PATRIOTES ?

Testez vos connaissances en participant au questionnaire en ligne. Utilisez le code QR ou l'adresse web plus bas.



Numérisez-moi !

christinenormandin.quebec/patriotes

L'escarmouche du pont Jones

Suite à l'Assemblée de Saint-Athanase du 5 novembre 1837, le docteur Joseph-François Davignon et le notaire Pierre-Paul Démaray de Saint-Jean, déclarent symboliquement l'abolition du péage sur le pont Jones, qui enjambe la rivière Richelieu entre Saint-Jean et Iberville.

Les deux Patriotes qui cherchent à paralyser l'appareil gouvernemental, contraignent ensuite certains juges de paix de Saint-Jean, à remettre leur commission. Démaray était d'ailleurs lui-même démissionnaire de ses postes de juge de paix et de lieutenant de milice. Après ces houleuses défections forcées, des renforts militaires sont dépêchés au fort Saint-Jean.

Lors de leur passage sur le pont Jones, des militaires en reconnaissance sont hués et invectivés par un groupement patriote, mené notamment par Davignon et Démaray, qui croit à une provocation.

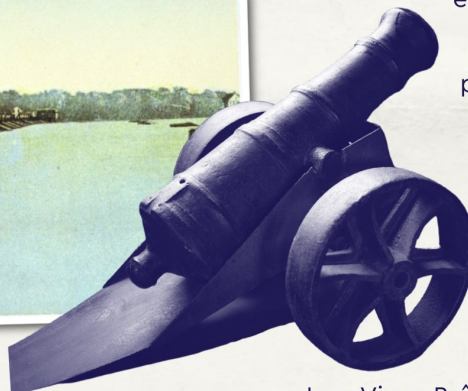
S'en suit une escarmouche sur le pont où les Patriotes chargent le bataillon à l'aide d'un canon qu'ils arment de pics. L'ennemi rétorque avec sa propre pièce d'artillerie, qu'il ira quérir au fort Saint-Jean.

Après l'échauffourée, les Patriotes se dispersent, échappant à la vigilance du régiment. En guise de représailles, les militaires et leurs chevaux investissent pour la nuit l'église Saint-Athanase, profanant les lieux sacrés.

Dans la nuit du 16 au 17 novembre, Davignon et Démaray sont appréhendés, puis conduits les fers aux mains vers Montréal. Le convoi qui les tient captifs se fait cependant surprendre par une embuscade menée par le Patriote Bonaventure Viger. Une fois libérés, les deux fugitifs réussissent à prendre le maquis vers les États-Unis.



Carte postale du pont Jones, vers 1900.
Pinsonneault Frères édit., BANQ.



Canon utilisé par les Patriotes au moment de l'escarmouche sur le pont Jones.

Collection Musée du Haut-Richelieu. Crédits photographiques : Émilie Gaudreault.

Narcisse Grégoire, un Patriote excommunié

Dans son *Histoire de L'Acadie* (1908), l'abbé Stanislas-Albert Moreau insiste : de toutes les paroisses, il y en a peu qui souffrirent autant que L'Acadie. L'abbé relate que durant les insurrections, sir John Colborne, commandant en chef des armées des deux Canadas, aurait logé au presbytère de L'Acadie, pendant que ses hommes bivouaquaient au village, en y semant la terreur.

Le « Vieux Brûlot » et ses troupes auraient même forcé l'entrée de l'église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie (L'Acadie), les sabots de leurs chevaux déferlant sur le plancher et le marquant irrémédiablement. Une autre version de cette histoire indique que ce serait plutôt les Patriotes qui, craignant une rafle, auraient caché leurs montures dans le temple. Légende ou réalité ?

Selon certains, les supplications du curé Joseph Crevier dit Bellerive, auraient permis de sauver l'église de L'Acadie de la destruction. Cependant, personne ne put empêcher les Loyalistes de porter l'incendie jusqu'à un mille au-dessus du village de L'Acadie, comme l'écrivit le docteur et Patriote de Saint-Jean, Joseph-François Davignon. C'est toutefois en vain, que le curé Crevier, en s'adressant à son évêque, tentera d'intercéder en faveur de Narcisse Grégoire, un Patriote qui trouvera la mort à la bataille d'Odelltown (Lacolle), le 9 novembre 1838.

L'Église qui prônait l'obéissance envers les autorités britanniques, interdisait l'inhumation des rebelles dans les cimetières paroissiaux. La sépulture ecclésiastique ayant été refusée à Narcisse Grégoire, sa famille fut contrainte d'enterrer le corps du Patriote excommunié sur la terre paternelle, à L'Acadie.



Monument aux Patriotes. Œuvre de Jérémie Giles, installée en 1983, sur l'ancienne terre des Grégoire, près de la tombe fictive de Narcisse Grégoire.

La brutale répression des Patriotes

Durant l'été 1832, le docteur Cyrille-Hector-Octave Côté vient se fixer à Sainte-Marguerite-de-Blairfin (L'Acadie). Le médecin de descendance acadienne, qui deviendra une figure de proue de l'aile radicale du mouvement patriote, sera deux ans plus tard élu député du comté de L'Acadie. En octobre 1837, lors de l'Assemblée des Six-Comtés, le député harangue la foule, exhortant le peuple à prendre les armes.

Le journaliste et Patriote Ludger Duvernay écrira que le comté de L'Acadie faisait alors beaucoup de bruit et qu'on le disait préparé à tout événement. Les Patriotes de la région, qui menaient d'ailleurs des charivaris politiques (violentes manifestations) contre leurs opposants, connaîtront toutefois une brutale répression.

Après avoir vu leurs propriétés pillées et dévastées, plusieurs Patriotes seront emprisonnés ou forcés à l'exil. D'autres, comme Théodore Béchard, Antoine Coupal dit Lareine et Étienne Langlois de la paroisse de L'Acadie, seront condamnés à mort, mais verront, à l'instar de 55 de leurs compatriotes, leur peine commuée en déportation vers l'Australie.

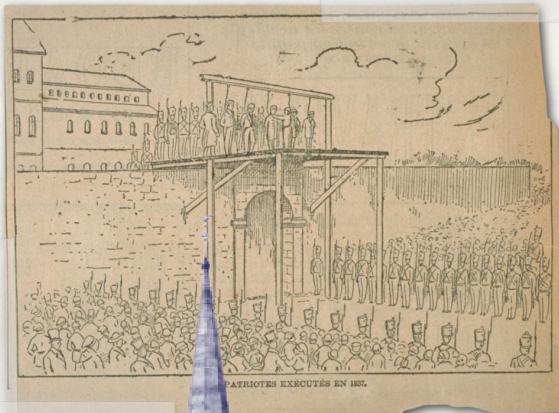
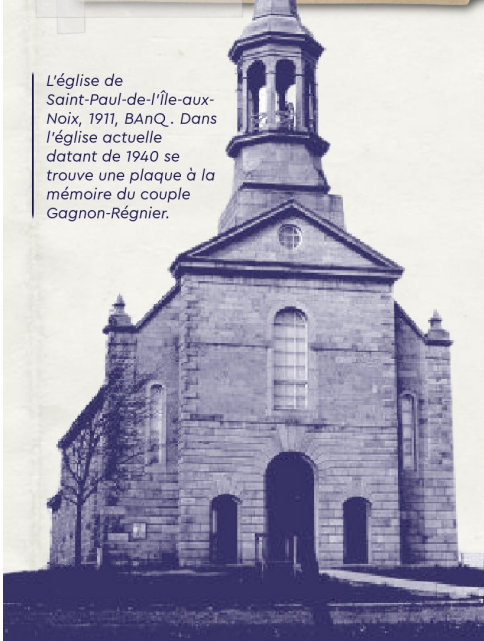


Illustration de Henri Julien, La pendaison des Patriotes, BANQ.

L'église de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, 1911, BANQ. Dans l'église actuelle datant de 1940 se trouve une plaque à la mémoire du couple Gagnon-Régnier.



C'est à proximité de la demeure de David Roy que des Patriotes exécuteront Joseph-Armand dit Chartrand qu'ils accusent de trahison.

2554, rue Principale, Saint-Blaise-sur-Richelieu.

Le courage de Sophie Régnier

Prospère cultivateur de la Pointe-à-la-Mule, paroisse de Saint-Valentin (aujourd'hui sur le territoire de Saint-Blaise-sur-Richelieu), Lucien (parfois Julien) Gagnon, deviendra l'un des hauts dirigeants du mouvement patriote, auprès des docteurs Cyrille-Hector-Octave Côté et Robert Nelson.

Le 6 décembre 1837, celui qu'on surnomme « la terreur de la paroisse », prend part à l'échauffourée de Moore's Corner (Saint-Armand-Station). Malgré ses blessures, il parvient à fuir vers les États-Unis. C'est cependant sa femme, Sophie Régnier et leurs huit enfants, qui subiront le courroux de ses opposants.

Jetée à la rue, la famille de Gagnon se rive à des portes demeurées closes par crainte de représailles et doit arpenter une demi-lieue avant de trouver asile. Victime d'un nouvel assaut en tentant de franchir la frontière, Sophie Régnier réussit grâce un courage hors du commun à aller rejoindre son mari.

Livrée à l'indigence la plus complète, elle reviendra seule avec ses enfants ensemençer sa terre de Saint-Valentin. À nouveau brutalisée par l'ennemi, Sophie Régnier devra se résoudre à reprendre la route des États-Unis pour protéger les siens. Suite à la défaite d'Odelltown, Lucien Gagnon se réfugie aux États-Unis, là où sa santé décline. Emporté par la tuberculose, le 7 janvier 1842, son corps est rapatrié dans l'église de Saint-Valentin, où il est inhumé.

Sophie Régnier conservera, telle une relique, le sabre de son mari. Animée, sa vie durant, par un vivace patriotisme, sa résilience témoigne de l'héroïsme des femmes des Patriotes. Le 13 novembre 1887, au cinquantenaire des insurrections, elle ira rejoindre son époux, sous la nef du temple.

Investissements dans la circonscription

PLUS POUR NOS AÎNÉS

Un total de **64 405 \$** sera remis à trois organismes qui offrent des services aux aînés de la circonscription, via le programme Nouveaux Horizons pour les aînés.

Pour en savoir plus :

christinenormandin.quebec/aines



MUSÉE VIRTUEL
D'HISTOIRE POLITIQUE
DU QUÉBEC

125

Le 11 mai 1897,
Félix-Gabriel Marchand
est élu premier ministre du Québec.

*Vous pouvez visiter l'exposition virtuelle sur le site Web
du Musée virtuel d'histoire politique du Québec*

Êtes-vous abonné à l'infolettre de Christine ?



Nouvelles de la
circonscription



Positions du Bloc
Québécois



Indépendance du
Québec



Travail de la
députée

www.christinenormandin.quebec/infolettre